

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DU RHÔNE

**COMMUNE DE CONDRIEU
EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU SAMEDI 14 AVRIL 2026

Le mardi quatorze avril deux mille vingt-six, le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire sous la présidence de Madame Magalie VEYRIER, Maire.

Membres présents : Magalie VEYRIER ; Cécile AUBERT-MICHEL ; Jean-Marie FAVRE ; Sylvie CHENAVIER-DIANI ; Eric MOUNIER ; Aurélien CELLIER ; Jean-Frédéric VINCIGUERRA ; Raymond MICHEL ; Daniel DURR ; Stéphane BOULAHBAS ; Emmanuelle BRACCO ; Virginie JEGAT ; Alexis BISIAUX ; Priscille MICHEL ; Laura PARET ; Kentin PARET ; Serge DREVON ; Elisabeth POZZI ; Loïc RENAUDEAU.

Membres absents : Lucie BRIATTE ; Gaëlle FRERY-RIGALDIES ; Michaël FAVIER ; Maud ALLIBE ; Berthine SAVIGNAN ; Sylvie LAPORTE ; Jérôme MORGANT ; Guillaume GEORGE ;

Pouvoirs : Lucie BRIATTE à Daniel DURR ; Gaëlle FRERY-RIGALDIES à Eric MOUNIER ; Maud ALLIBE à Magalie VEYRIER ; Berthine SAVIGNAN à Priscille MICHEL ; Sylvie LAPORTE à Elisabeth POZZI ; Jérôme MORGANT à Serge DREVON ; Guillaume GEORGE à Loïc RENAUDEAU ;

Nombre de membres en exercice : 27 **Nombre de membres présents** : 19 **Nombre de voix** : 26

Date de Convocation : 8 avril 2026

Secrétaire : Laura PARET

2026-30 – DESIGNATION DES DELEGUES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE D'OBSERVATION DE LA NATURE DE L'ÎLE DU BEURRE – CONIB

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-21, L.2121-33 ;

Vu les statuts du Centre d'observation de l'Île du Beurre ;

Considérant que le centre d'observation de l'Île du Beurre est une association qui a pour objet la conservation et la valorisation d'une zone naturelle remarquable et engagée dans des actions de protection de l'environnement ;

Considérant qu'hormis la décision du Conseil municipal à l'unanimité de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations de délégués, l'élection a lieu au scrutin secret ;

Considérant que les statuts de l'association prévoient un siège au conseil d'administration pour la commune de Condrieu ; qu'un suppléant peut également être élu ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide,

Article 1^{er} : D'approuver le vote à main levée concernant ce scrutin.

Constate les candidats à cette fonction :

- Délégué titulaire :
 - o Monsieur Aurélien CELLIER
 - o Monsieur Guillaume GEORGE
- Délégué suppléant :
 - o Monsieur Raymond MICHEL

Procède à l'élection :

- Délégué titulaire :

Au premier tour de scrutin, les résultats suivants ont été observés :

- suffrages exprimés : 26
- majorité absolue : 14
- Monsieur Aurélien CELLIER a reçu 20 voix en sa faveur.
- Monsieur Guillaume GEORGE a reçu 6 voix en sa faveur.

Monsieur Aurélien CELLIER ayant obtenu ainsi la majorité absolue est proclamé délégué titulaire.

- Délégué suppléant :

Au premier tour de scrutin, les résultats suivants ont été observés :

- suffrages exprimés : 20
- majorité absolue : 11

Monsieur Raymond MICHEL ayant reçu 20 voix en sa faveur et ayant obtenu ainsi la majorité absolue est proclamé délégué suppléant.

Pour extrait conforme,
Condrieu, le 15 Avril 2026
La Maire,
Magalie VEYRIER



Acte exécutoire :

- Transmis en Préfecture le :
- Affiché le :

La secrétaire de séance,
Laura PARET